





#2-3

Présentation Tibi

#4-18

Calendrier et conseils Zéro Déchet

#19

La Ressourcerie du Val de Sambre

#20

Les recyparcs

#21

Tableau des déchets résiduels et des déchets organiques des communes de la zone Tibi

#22

Guide du tri des déchets organiques

#23

Guide du tri Fost Plus des PMC

#24

Guide du tri Fost Plus des verres et papiers-cartons

#25

Dates de collectes sélectives en porte-à-porte (verres, papiers-cartons, PMC) pour l'entité de Charleroi

#26

Dates de collectes sélectives en porte-à-porte (verres, papiers-cartons, PMC) pour les entités hors Charleroi

#27

Be WaPP

www.tibi.be

SOMMAIRE EDITO

La « ZÉRO déchet attitude » à la maison !

Cette année, Tibi vous invite à vous lancer dans un ambitieux défi : celui de réduire le maximum de déchets à la maison. Parce que, comme vous le savez, les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas !



Devant la foule de choses qui vous attend, vous craignez peut-être de vous essouffler en cours de route ? Pas de souci : pour adopter la « ZÉRO déchet attitude » à la maison, le plus simple est d'agir sans se précipiter, avec méthode et enthousiasme.

Pistes futées

Pour vous soutenir dans ce défi, nous vous proposons de visiter toutes les pièces de la maison (une pièce par mois) afin de vous aider à tendre vers le zéro déchet. Cette méthode pratique, didactique et amusante va ainsi vous permettre de dresser à votre aise la liste de toutes les actions envisageables.

Conseils pratico-pratiques

De la cuisine au garage en passant par le salon, la salle à manger, les chambres, la salle de bains, la buanderie, la cave, le grenier, le jardin, ... chaque partie de la maison est assortie d'une mine de conseils pratico-pratiques très facilement applicables. Ces infos peuvent

d'ailleurs être avantageusement complétées par celles disponibles sur le net ou dans toutes nos brochures proposées via www.tibi.be.

Eviter le jetable

De votre côté, nous vous invitons à passer en revue chacune des pièces de votre logement et de noter tous les objets jetables que vous possédez... et qui peuvent être remplacés par des objets durables : mouchoirs, cotons-tiges, lingettes, essuie-tout, bouteilles et gobelets en plastique, produits cosmétiques, capsules pour le café, sachets de thé...

Vendre ou donner

Vous constaterez également que certains objets ou appareils encore en bon état ne vous servent plus à rien et vous encombrant. Ce sera alors l'occasion de les vendre ou de les donner...

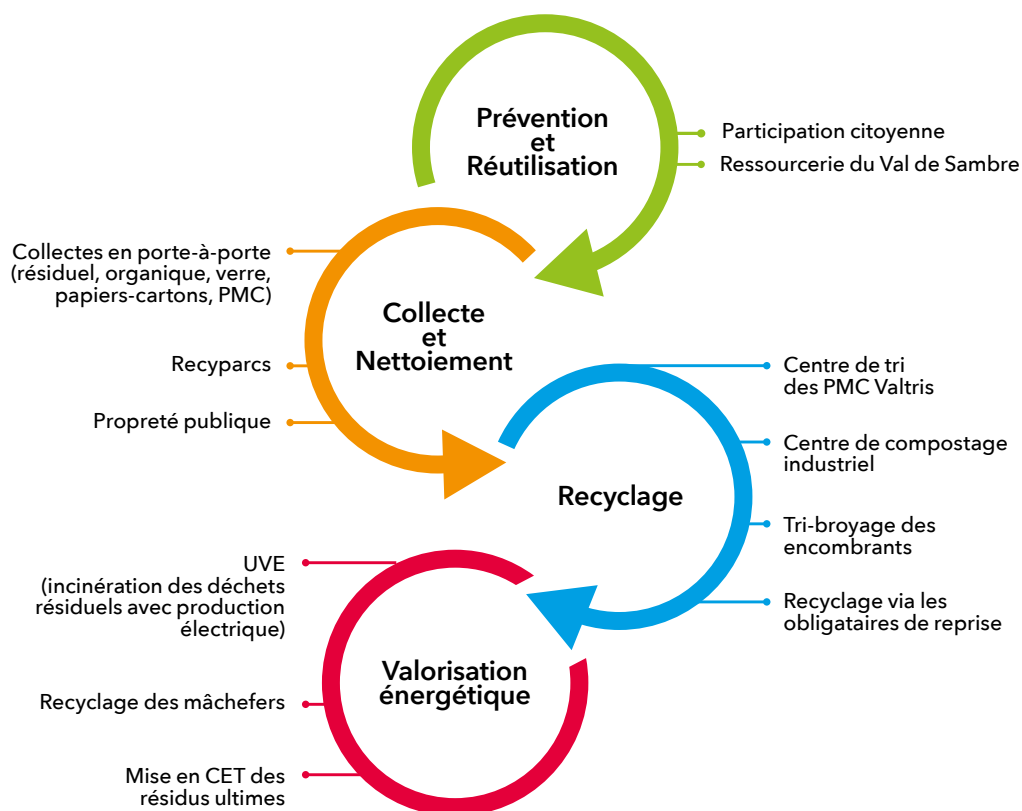
N'hésitez pas à garder cette liste à portée de main, car il est probable qu'au fur et à mesure de votre démarche, de nouvelles choses auxquelles vous n'aviez pas pensé de prime abord vont s'ajouter.

(2)

NOTRE OBJECTIF

tendre vers le ZÉRO DÉCHET!

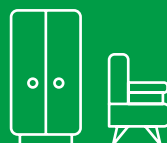
Si pour vous, les missions les plus visibles de Tibi restent les collectes de déchets en porte-à-porte et les apports volontaires de déchets dans les recyparcs, nous avons à cœur d'assurer la gestion intégrée de tous les déchets sur notre territoire.



1. La prévention

Nous privilégions d'abord la prévention pour inciter les citoyens à limiter leur production de déchets ménagers.

218.513 personnes ont consulté notre site internet



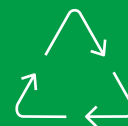
2. Le réemploi

Nous misons ensuite sur le réemploi pour favoriser la réintégration des objets inutilisés dans les filières d'articles de seconde main. 1.826 tonnes d'objets et encombrants collectés à domicile.



3. La propreté publique

Depuis mars 2018, nous assurons la propreté publique dans l'intra-ring de Charleroi (prévention, enlèvement de dépôts sauvages et encombrants, balayage mécanisé et manuel des rues, vidange des corbeilles publiques) et dans l'extra-ring (balayage mécanisé des rues).



4. Le tri et le recyclage

Nous prenons en charge la promotion du tri des déchets et de leur recyclage en développant des filières performantes.

64 % des déchets produits par les habitants de la zone Tibi sont aujourd'hui triés.



5. La valorisation énergétique

Nous valorisons en électricité - à l'Unité de Valorisation Energétique de Pont-de-Loup - les déchets résiduels qui n'ont pas pu être recyclés ou valorisés par biométhanisation.

94.290 tonnes valorisées à l'UVE



6. L'élimination

Nous déposons les déchets ultimes dans un Centre d'Enfouissement Technique.

1,4 % seulement de la quantité totale de déchets produits dans la zone Tibi est éliminé en CET.

www.tibi.be

tibi

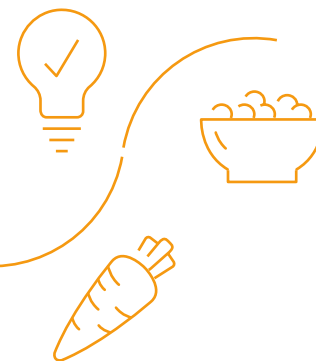
PARTENAIRE DE VOTRE ENVIRONNEMENT



Au SALON : soirée zéro déchet au programme

Pour vos soirées TV, préparez vos chips vous-même en utilisant les épluchures des carottes et des pommes de terre (bio de préférence) que vous faites cuire à four bien chaud. Vous profitez ainsi de toutes les ressources de vos légumes et vous évitez les emballages inutiles.

Pour vos soirées cocooning, mitonnez-vous des chips maison, échangez vos livres et éclairez-vous durablement.



Janvier

		me 1 Jour de l'an	je 2	ve 3	sa 4	di 5 Fin des vacances d'hiver
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
lu 20	ma 21	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30	ve 31		

(4

Livres voyageurs

Vous avez lu un livre ou un magazine et vous ne savez qu'en faire parce que votre bibliothèque est pleine à craquer? Ne les jetez pas! Optez plutôt pour la formule « boîte à livres ». Placées sur la voie publique, ces boîtes-étagères vous permettent d'emprunter gratuitement un bouquin et d'en déposer un autre en échange.

LED

Les lampes de salon à LEDS (Light Emitting Diode) offrent un rendement qui surpasse les ampoules économiques. Leur absence de mercure, leur résistance (éclairage longue durée) et leur faible consommation électrique en font le luminaire durable du futur.

Conseils collecte

Déposez les magazines et les livres qui sont trop abîmés pour être vendus, donnés ou échangés à la collecte de papiers-cartons.

Si vous consommez des boissons avec vos chips, n'oubliez pas de placer vos canettes ou vos briques de jus vides dans les sacs bleus PMC. Si elles ne sont pas consignées, les bouteilles en verre peuvent être déposées à la collecte du verre en porte-à-porte.



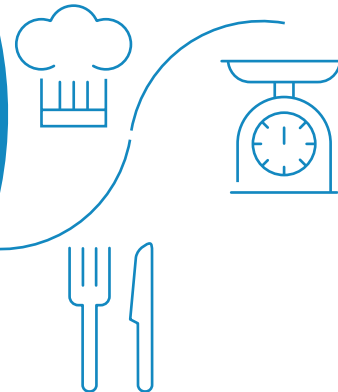
Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



À la SALLE À MANGER : réflexes anti gaspi et table nature !

Pour dresser votre table, privilégiez les nappes et serviettes en coton réutilisables. Plus élégantes et agréables que le papier, elles sont également plus durables. D'autant que vous pouvez très facilement tailler une nappe et des serviettes assorties dans un tissu dégoté en occasion.

Dressez votre table en mode durable, préparez-vous des apéros maison, dosez les quantités de nourriture et accordez les restes.



Février

					sa 1	di 2
lu 3	ma 4	me 5	je 6	ve 7	sa 8	di 9
lu 10	ma 11	me 12	je 13	ve 14	sa 15	di 16
lu 17	ma 18	me 19	je 20	ve 21	sa 22 Début des congés de détente	di 23
lu 24	ma 25	me 26	je 27	ve 28	sa 29	

Apéro rigolo

Pour l'apéro, n'hésitez pas à utiliser des coques de fruits ou des feuilles de légumes (chicon par exemple) comme bol éphémère ou comestible. Transformez également de petits bocaux de verre en verrines.

Doser les quantités

Le gaspillage alimentaire représente près de 30 kilos par an et par habitant. L'un des leviers pour l'éviter consiste notamment à bien doser les quantités préparées, en utilisant

un verre doseur pour le riz et les légumes secs ou un doseur à spaghetti pour les pâtes.

Cuisiner les restes

Si vous avez quand même des restes à la fin du repas, conservez-les ! Vous pourrez les resservir à un prochain repas, tels quels, ou en les ré-accordez. Et si vous n'avez pas d'idées, Internet peut être une bonne source d'inspiration. Certains sites vous proposent des recettes sur base des restes que vous avez au frigo !

(Consultez nos capsules vidéo de recettes anti gaspi sur le site www.tibi.be)

Conseils collecte
Déposez les restes de repas non réutilisables dans votre bac à compost ou dans votre conteneur dédié aux déchets organiques.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



À la CUISINE : chassez le superflu et emballez durable !

Le constat est sans appel : les achats en « vrac » limitent considérablement les déchets d'emballages. La formule a d'ailleurs le vent en poupe : de plus en plus de magasins proposent des aliments et des produits sans emballages. Ces produits peuvent être transportés dans des emballages réutilisables (boîtes, bocaux, sacs en tissu, ...) favorisant le zéro déchet.

Achetez vos produits en vrac,
récupérez les bocaux en verre et
utilisez des films réutilisables à la cire d'abeille.



Mars

di 1

Fin
des congés
de détente

lu 2

ma 3

me 4

je 5

ve 6

sa 7

di 8

lu 9

ma 10

me 11

je 12

ve 13

sa 14

di 15

lu 16

ma 17

me 18

je 19

ve 20

sa 21

di 22

Printemps

lu 23

ma 24

me 25

je 26

ve 27

sa 28

di 29

Grand
nettoyage
de Printemps

Grand
nettoyage
de Printemps

Grand
nettoyage
de Printemps

lu 30

ma 31

Bocaux en verre

Pour stocker (à l'abri de la lumière) vos aliments secs, récupérez les grands bocaux en verre. Les restes du frigo peuvent également être disposés dans ce type de récipients. Gratuits et transparents (ce qui évite d'oublier les restes durant des jours!), ils offrent l'avantage de ne pas prendre la couleur ni le goût des aliments.

Pour inscrire la date du stockage et la nature du contenu sur le verre, utilisez un marqueur à craie liquide. Il s'efface

à l'eau mais reste insensible aux frottements en séchant.

Pour éviter d'utiliser des films en plastique jetables, pensez à emballer vos aliments et à recouvrir vos bols et saladiers avec les « films » réutilisables à la cire d'abeille (de type bee's wrap). Durable et économique, ce film en tissu 100 % naturel est fabriqué avec du coton, de la cire d'abeille, de l'huile de jojoba et de la résine de pin. Lavable, réutilisable et design, il donne du style et de la couleur à vos pique-niques.

Conseils collecte

Les bouteilles et bocaux en verre non consignés doivent être déposés lors des collectes en porte-à-porte ou dans un recyparc. Si vous habitez à la Ville-Haute de Charleroi, des conteneurs enterrés pour le verre sont également à votre disposition.



(6



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



À la BUANDERIE : priorité au naturel et à la récup !

Pour votre grand nettoyage de printemps, pensez aux produits d'entretien faits maison ! Ils sont efficaces, 100 % écologiques, composés d'ingrédients simples, rapidement biodégradables et disponibles en grands conditionnements, ce qui limite les déchets d'emballage.

Fabriquez vos produits d'entretien maison, recyclez vos vieux tissus et tissez vos tawashis.



Avril



		me 1	je 2	ve 3	sa 4 Début des vacances de printemps	di 5
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13 Lundi de Pâques	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19 Fin des vacances de printemps
lu 20	ma 21	me 22	je 23	ve 24	sa 25 Collecte des vélos	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30			

(7

Des ingrédients de base comme le vinaigre, le citron, le bicarbonate de soude... se trouvent déjà dans les armoires de votre cuisine. Les autres (savon noir, savon de Marseille, cristaux de soude, huiles essentielles,...) s'achètent facilement en grande surface ou dans les magasins de bricolage.

Vieux chiffons

Un drap qui a fait son temps, un T-shirt fatigué ou de vieux rideaux plutôt moches peuvent être recyclés en accessoires

pour le ménage... Avec ou sans finition des bordures, vos vieux tissus seront toujours très utiles pour faire les poussières, cirer un meuble ou laver un vélo...

Tawashi

Les éponges conventionnelles peuvent avoir un impact écologique assez lourd, en particulier celles à base de résine synthétique. Alors, pourquoi ne pas opter pour un tawashi, une éponge japonaise zéro déchet à fabriquer soi-même avec du tissu de récup ?

Conseils collecte

Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex. déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes, etc.), les emballages avec un des pictogrammes suivants, les emballages de pesticides, d'huiles moteurs, de peintures, laques et vernis sont interdits dans le sac bleu PMC. Ils doivent être rapportés au recyparc.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be

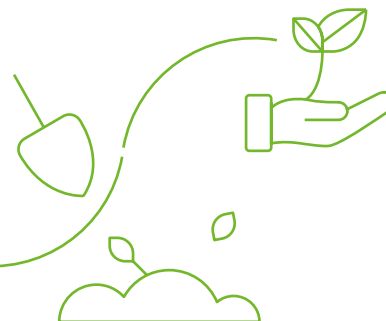




Au JARDIN : rien ne se perd, tout se transforme !

Le compostage vous permet de traiter de manière naturelle et non polluante tous vos déchets organiques, qu'ils soient issus de la cuisine ou du jardin. Vous allez ainsi pouvoir économiser des déplacements fréquents aux recyparcs et disposer d'un compost gratuit et d'excellente qualité pour votre jardin et votre potager.

Transformez vos déchets de jardin en terreau et en paillis d'exception !



Mai

Paillage et paillis

Très simple à réaliser, le paillage est une solution astucieuse pour valoriser les déchets verts de votre jardin : feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles de haie broyées... Le paillis doit être étendu en couches de 3 à 5 cm environ au pied de vos plantations. Il va ainsi améliorer la structure du sol (moins d'engrais), freiner le dessèchement des plantes (moins d'arrosage) et empêcher l'apparition de mauvaises herbes (moins de pesticides).

Tondeuse à tout faire !

Si vous n'avez qu'une petite quantité de branches à broyer, vous pouvez utiliser votre tondeuse à gazon. Veillez à ce que le diamètre des branches ne dépasse pas 1 cm. Étalez le branchage par terre et appliquez la tondeuse doucement de haut en bas sur le tas en la faisant pivoter sur ses roues arrière. Pour terminer, passez la tondeuse sur les feuilles et les morceaux de branches. Récupérez le broyat dans le panier de la tondeuse.

Conseils collecte

Les cartons d'emballage des pizzas, souillés et gras, sont interdits à la collecte en porte-à-porte du papiers-cartons. Vous pouvez cependant les composter ou les utiliser au fond de votre conteneur vert afin d'absorber l'humidité des déchets organiques.



				ve 1 Fête du travail	sa 2	di 3
lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10
lu 11	ma 12	me 13	je 14	ve 15	sa 16	di 17
lu 18	ma 19	me 20	je 21 Ascension	ve 22	sa 23	di 24
lu 25	ma 26	me 27	je 28	ve 29	sa 30	di 31

(8

Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



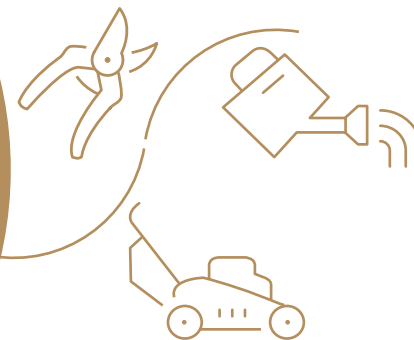
À la CABANE À OUTILS : le bonheur est dans le potager !

Pour vos travaux de jardin, optez de préférence pour des outils fabriqués pour durer. Avec un minimum d'entretien, ils finiront rarement à la poubelle. Les outils qui servent à creuser, planter et désherber doivent de préférence disposer d'une lame en fer forgé. Les lames en tôle sont peu solides et se brisent facilement. Préférez également les outils dont les marques offrent des pièces détachées.

Remettez vos vieux outils en état et fabriquez vos produits phytosanitaires maison.



Juin



lu 1 Lundi de Pentecôte	ma 2	me 3	je 4	ve 5	sa 6	di 7
lu 8	ma 9	me 10	je 11	ve 12	sa 13	di 14
lu 15	ma 16	me 17	je 18	ve 19	sa 20 Collecte de livres pour enfants	di 21 Été
lu 22	ma 23	me 24	je 25	ve 26	sa 27	di 28
lu 29	ma 30					

Lorsqu'une machine (tondeuse, débroussailluse, etc.) arrive en bout de course, n'hésitez pas à la recycler et à la valoriser : de plus en plus d'organismes se chargent de leur donner une nouvelle vie.

Insecticide et engrais maison bio

Vous souhaitez fabriquer un engrais, combattre les pucerons ou repousser les limaces ? Rien de plus simple !

Faites tremper 1 kg d'orties dans 10 litres (pour l'engrais) ou 20 litres (pour le répulsif) d'eau pendant une bonne semaine dans un seau avant de filtrer la décoction. Pour l'engrais, diluez ce purin avec de l'eau (proportion 20/80 %) avant d'arroser la terre. Pulvériser directement le répulsif sur les plantes.

Disposez du marc de café autour des plantes du potager, ce répulsif est particulièrement efficace pour éloigner les escarots, les fourmis et les limaces.

Conseils collecte

Les produits « dangereux » et chimiques qui pourraient contenir votre cabane de jardin doivent être rapportés dans un recyparc. Sur place, les préposés vont se charger eux-mêmes de placer ces produits dangereux dans le conteneur adéquat. N'oubliez pas d'apposer une étiquette avec le nom du produit lorsqu'il n'est plus dans son emballage d'origine.



(9



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



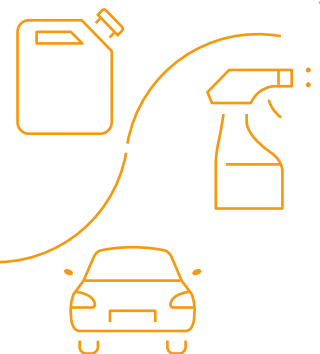
Au GARAGE: priorité à la Planète !

Pour laver votre voiture, mélangez un peu de savon noir ou de savon à base d'huile de lin avec de l'eau tiède. Rincez le tout à l'eau vinaigrée pour éliminer les traces de calcaire ! Pour faire briller votre carrosserie, frottez-la avec un mélange 9/10 de vaseline et 1/10 d'alcool à brûler. Passez ensuite un chiffon sec et le tour est joué. Pour nettoyer les vitres et le pare-brise, utilisez du produit vaisselle écologique mélangé à de l'eau et du vinaigre blanc.

Lavez votre voiture au naturel et n'oubliez pas de recycler vos vieux pneus et vos huiles de moteur usagées.



Juillet



		me 1 Début des vacances d'été	je 2	ve 3	sa 4	di 5
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
lu 20	ma 21 Fête Nationale	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30	ve 31		

(10

Vieux pneus

Vos vieux pneus encombrant votre garage ? Ne les abandonnez pas dans la nature et rappez-les plutôt au recyparc, dans un garage ou une centrale de pneus. Soumis à une obligation de reprise, ces établissements sont tenus d'accepter vos vieux pneus à l'achat de nouveaux pneus. La majorité de ces pneus finiront en granulats de caoutchouc qui serviront dans l'industrie automobile et à l'isolation sonore et des sols.

Huiles usagées

Quelques bidons d'huile de moteur usagée traînent au fond de votre garage ? Ne brûlez surtout pas ces huiles et ne les déversez pas non plus dans les égouts : ce serait une très mauvaise idée pour l'environnement. Déposez-les plutôt gratuitement dans un recyparc de la zone Tibi ou dans un point de collecte près de chez vous (consultez le site <https://valor-lub.be>). Ces huiles en fin de vie seront raffinées et pourront être à nouveau utilisées.

Conseils collecte

Les canaux de collecte des huiles (moteur) usagées mis en place par Tibi permettent de les valoriser de manière écologique. En les déposant dans un recyparc, vous avez ainsi la garantie qu'un traitement adapté et qu'un recyclage optimal seront effectués. Régénérées par les opérateurs de la filière, ces huiles usagées seront à nouveau transformées en huile haut de gamme.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



Dans la CHAMBRE et au DRESSING : faites de la place et des bonnes affaires !

Après les soldes de juillet, votre garde-robe est probablement pleine à craquer. C'est le moment de faire le tri pour vendre ou donner les vêtements que vous ne porterez plus mais qui sont encore en bon état. Pour les vendre, vous pouvez utiliser les nombreux sites internet spécialisés et les magasins de seconde main, les bourses aux vêtements ou les brocantes de quartier.

Profitez de la belle saison pour préparer la rentrée scolaire de vos enfants et faire le tri dans vos garde-robes et dressings.



Août

					sa 1	di 2
lu 3	ma 4	me 5	je 6	ve 7	sa 8	di 9
lu 10	ma 11	me 12	je 13	ve 14	sa 15 Assomption	di 16
lu 17	ma 18	me 19	je 20	ve 21	sa 22	di 23
lu 24	ma 25	me 26	je 27	ve 28	sa 29	di 30
lu 31 Fin des vacances d'été						

(11

Pour les donner, adressez-vous plutôt aux associations spécialisées (Terre asbl, Oxfam, etc.) ou aux nombreuses entreprises d'économie sociale qui récupèrent les vieux vêtements.

Matériels scolaires

Avant d'acheter du neuf, faites le tri. Certaines fournitures scolaires (lattes, marqueurs, fardes, paires de ciseaux, taille-crayon, sacs ou cartables de qualité, di-cos, etc.) sont tellement solides qu'on peut facilement les réutiliser d'année en année. Vous

pouvez également les donner ou les récupérer de quelqu'un d'autre (don, échange, seconde main).

Conseils collecte

Vous pouvez déposer vos dons textiles dans les conteneurs des associations spécialisées (Terre, Oxfam, Les Petits Riens, etc.). Pensez à les disposer dans des sacs fermés de maximum 60 litres afin qu'ils puissent rester propres et secs (ne donner pas de vêtements déchirés, sales ou mouillés, de chiffons et de chaussures dépareillées). Les chaussures doivent être liées par paires.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be





Dans les COMBLES et au GRENIER : des trésors vous y attendent !

Si pour certains vieux mobiliers et encombrants, l'élimination reste la seule solution, pour d'autres, c'est clairement du gaspillage. N'hésitez dès lors pas à consulter les magazines, les sites web spécialisés et les livres de bricolage : vous y trouverez une mine de conseils pour effectuer vous-même le « relookage » de vos objets.

Le vieux mobilier et les encombrants en bon état entreposés dans vos greniers méritent souvent une seconde vie !



Septembre



	ma 1 Rentrée des classes	me 2	je 3	ve 4	sa 5	di 6
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11	sa 12	di 13
lu 14	ma 15	me 16	je 17	ve 18	sa 19	di 20
lu 21 Automne	ma 22	me 23	je 24	ve 25	sa 26	di 27 Fête de la Communauté française
lu 28	ma 29	me 30				

(12

Seconde vie

Vos meubles et objets encore en bon état peuvent être dirigés vers la Ressourcerie du Val de Sambre ou les entreprises d'économie sociale de la région. Ils seront valorisés et proposés sur le marché de « seconde main ». Ils peuvent également être vendus via une brocante, un magasin de dépôt-vente, un groupe Facebook de seconde main dans votre région ou un site de revente en ligne (www.2ememain.be, www.ebay.be...).

Pensez upcycling !

L'upcycling, (ou upcyclage en français) est un terme qui désigne l'action de récupérer des matériaux ou produits afin de les revaloriser. Ce recyclage se fait donc « par le haut », en produisant des objets dont la qualité est supérieure au matériau d'origine. Au-delà de l'aspect écologique, l'upcycling permet de créer des objets uniques à haute valeur ajoutée. Pas étonnant dès lors que l'on retrouve ces pièces en magasin et même dans les galeries d'art !

Conseils collecte

Trop volumineux ou trop lourd pour le sac blanc ou le conteneur à puce, un encombrant est un déchet qui n'est pas non plus pris en charge lors des collectes en porte-à-porte. Acceptés dans tous les recyparcs de la zone Tibi, ces encombrants concernent principalement les meubles, fauteuils, divans, matelas, moquettes, chaises, tables de jardin en plastique, grands jeux d'enfants...



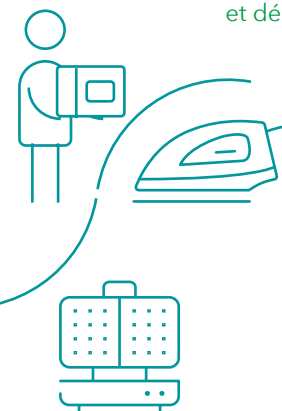
Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



À la CAVE: la seconde vie de vos appareils électriques !

Votre cave regorge certainement de vieux outils électriques, de matériel informatique ou d'appareils électroménagers dont vous ne savez que faire ? C'est typiquement le genre d'objet qu'une entreprise d'économie sociale peut récupérer si l'appareil fonctionne encore. N'hésitez pas à faire appel à la Ressourcerie du Val de Sambre (si votre commune y est affiliée) ou à consulter le site larecup.be.

Donnez les appareils en bon état qui vous encombrant, réparez ceux qui sont en panne et déposez les autres dans un recyparc.



Octobre

	je 1	ve 2	sa 3	di 4	
lu 5	ma 6	me 7	je 8	ve 9	sa 10
lu 12	ma 13	me 14	je 15	ve 16	sa 17
					Collecte de jouets
lu 19	ma 20	me 21	je 22	ve 23	sa 24
lu 26	ma 27	me 28	je 29	ve 30	sa 31
					Début des vacances d'automne

(13

Repair café

Votre grille-pain ou la machine à café de mamy ne fonctionnent plus ? Ne les jetez surtout pas et rendez-vous plutôt dans un Repair Café proche de chez vous. Dans ces espaces de convivialité, des réparateurs-trices bénévoles vont vous aider à réparer vos machines en panne. En savoir plus : <https://www.repairtogether.be>

Recyparc

En dernier recours, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) peuvent être déposés dans un des recyparcs de la zone Tibi. Ils suivront une filière de traitement qui assurera l'enlèvement contrôlé et sécurisé des éléments polluants. Les matières telles que les plastiques, les métaux ferreux et non-ferreux (cuivre et métaux précieux), le verre seront récupérées et entreront dans la fabrication de nouveaux produits.

Conseils collecte

Les appareils électroménagers sont toujours soumis à une « obligation de reprise » si vous en achetez un nouveau. L'asbl Recupel met en œuvre la collecte et le recyclage effectif de ces appareils. Plus d'infos sur www.recupel.be



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be





À la SALLE DE BAINS: belle et naturelle à la fois !

Évitez d'accumuler un tas de fioles et flacons inutiles dans vos armoires ! Choisissez plutôt quelques produits de qualité, sans danger pour votre santé et bien adaptés à votre peau. Pour limiter les déchets d'emballage, optez également pour des cosmétiques sous forme solide (savon, déo, dentifrice...) ou vendus en grands conditionnements.

Réutilisables plutôt que jetables

Prenez également l'habitude de remplacer les produits jetables par des réutilisables ou rechargeables. Si elle contribue à faire maigrir votre poubelle, cette stratégie va également vous permettre de faire de belles économies ! En utilisant par exemple des lingettes et des langes lavables plutôt que jetables, vous gagnez des dizaines d'euros par an.

Fabrication maison

Vous pouvez également fabriquer vos produits cosmétiques vous-même avec des ingrédients simples et écologiques (produit de gommage à base de marc de café, etc.). Mais faites bien attention à ne pas jouer à l'apprenti sorcier : consultez toujours des sites ou des ouvrages fiables.

Conseils collecte

Les bouteilles et flacons en plastique vides de gel douche, shampoing, démaquillant, etc. doivent être déposés dans le sac bleu. Vous pouvez faire de même pour les aérosols métalliques de déodorant, gel ou mousse à raser, etc. Les bouteilles de parfum vides sont les bienvenues dans la collecte du verre.



Privilégiez quelques produits de qualité emballés dans de grands conditionnements. Optez aussi pour le réutilisable plutôt que le jetable !



Novembre

di 1

Toussaint

lu 2

ma 3

me 4

je 5

ve 6

sa 7

di 8

Fin
des vacances
d'automne

lu 9

ma 10

me 11

Armistice

je 12

ve 13

sa 14

di 15

lu 16

ma 17

me 18

je 19

ve 20

sa 21

di 22

lu 23

ma 24

me 25

je 26

ve 27

sa 28

di 29

lu 30

(14



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be



Dans la CHAMBRE DES ENFANTS: c'est la foire aux joujoux!

Pour trier les jouets, posez-vous d'abord les bonnes questions: ont-ils été utilisés au cours de l'année écoulée? Leur utilisation procure-t-elle encore du plaisir? Ai-je de la place pour les conserver? À partir de ce premier tri, classez ceux qui peuvent être vendus ou donnés, ceux à réparer et ceux à déposer dans un recyparc.

Après avoir trié les jouets dont vos enfants ne se servent plus, donnez-les, vendez-les, réparez-les ou recyclez-les.



Décembre

	ma 1 St-Eloi	me 2	je 3	ve 4	sa 5	di 6
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11	sa 12	di 13
lu 14	ma 15	me 16	je 17	ve 18	sa 19 Début des vacances d'hiver	di 20
lu 21	ma 22	me 23	je 24	ve 25 Noël	sa 26	di 27
lu 28	ma 29	me 30	je 31			

(15

Vendre

Si vos enfants n'utilisent plus un jouet et qu'il est encore en bon état, peut-être pourrait-il servir à d'autres. Vous pouvez le vendre via une brocante ou une bourse de La Ligue des Familles, un magasin d'achat-vente, un magasin de dépôt-vente, un groupe Facebook de seconde main ou un site de vente (www.2eme-main.be, www.ebay.be).

Donner

Si vous préférez donner que vendre, adressez-vous à La

Ressourcerie du Val de Sambre, une donnerie, un magasin d'économie sociale, un site de vente qui accepte les dons, un groupe Facebook ou une collecte ponctuelle.

Recycler

Tous les jouets irrécupérables, non réutilisables ou en bout de course peuvent encore servir. Ne les jetez pas et déposez-les plutôt dans un recyparc afin qu'ils soient recyclés et valorisés.

Conseils collecte

Chaque 3^{ème} samedi d'octobre, Tibi organise une collecte annuelle de jouets sur tous ses recyparc. Cette collecte se réalise au profit d'actions sociales et locales. Nous vous invitons dès lors à conserver précieusement les jouets complets et en bon état dont vous n'avez plus l'utilité et à les rapporter sur le recyparc de votre choix en octobre (pas de peluches ni de jouets fonctionnant avec des piles).



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.tibi.be

5 CONSEILS pour limiter l'utilisation du plastique à usage unique

Le plastique rend bien des services dans notre vie quotidienne. Cependant, nous devons nous rendre à l'évidence : le plastique à usage unique génère de grandes quantités de déchets et, lorsqu'il n'est pas jeté de manière appropriée, il participe à la pollution de notre environnement. L'objectif est donc de tenter d'en limiter l'utilisation et de privilégier d'autres solutions quand elles existent. Comment en utiliser moins ? Par quoi le remplacer ? **Voici nos astuces.**



Acheter en vrac

Acheter en vrac permet de diminuer significativement les emballages en plastique. On trouve de tout, ou presque, en vrac : fruits, légumes, viande, poisson, fromages à la découpe... mais aussi cosmétiques, produits d'entretien, boissons, vis, boulons, clous... Lors de vos achats, n'oubliez pas d'emporter vos bocaux, sachets en tissu et sacs réutilisables.

Choisir les produits les moins emballés

Privilégiez l'achat de produits conditionnés dans un simple film de protection plutôt qu'en barquette, ravier ou blister.

Opter pour les grands conditionnements

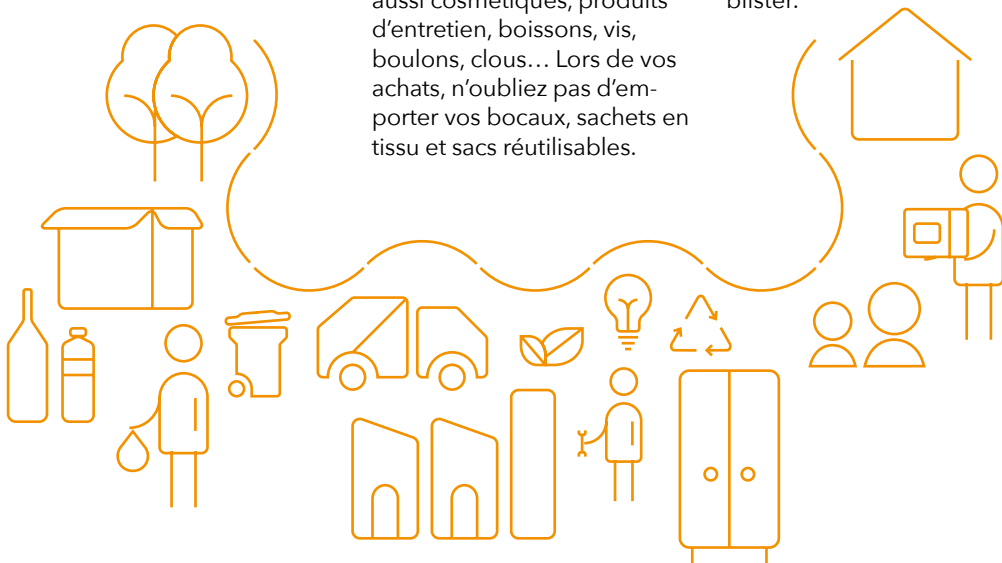
Les produits proposés en grands conditionnements : grandes bouteilles plutôt que petites, café en paquets plutôt que dosettes, riz en grande boîte plutôt qu'en sachets cuisson... contribuent à la diminution des déchets d'emballage et reviennent souvent moins cher au kilo.

Privilégier le rechargeable et le réutilisable

De nombreux objets en plastique à usage unique vont être interdits à partir de 2021 dans toute l'Europe (pailles, touillettes, vaisselle...). Autant prendre l'habitude d'utiliser des produits réutilisables : pailles en inox, sacs réutilisables, tasses, gobelets et couverts lavables, bouteilles en verre consignées, cotons démaquillants lavables, langes lavables, recharges de lessive, stylos rechargeables, brosses à dents dont on peut remplacer la tête uniquement, etc. Un produit réutilisable est plus solide et nécessite souvent plus de matières et d'énergie pour être fabriqué. Il n'est dès lors intéressant que s'il est effectivement réutilisé !

Recycler ce qui n'a pu être évité

Recyclez dans la mesure du possible le plastique que vous avez utilisé. Vous pouvez jeter les emballages en plastique (bouteilles et flacons) dans le sac bleu. Les grands objets en plastique dur peuvent être rapportés aux recyparcs. Les petits plastiques d'emballages également.



TRUCS ET ASTUCES

pour recycler comme un pro !

Améliorer la collecte et le recyclage se prépare en amont, lors de la conception des produits, mais aussi au moment du geste du tri. Trier ses déchets favorise le développement durable, l'économie circulaire, la réduction des émissions de CO₂ et la préservation des ressources naturelles et énergétiques.



Consignes de tri

Afin d'optimiser les collectes en porte-à-porte et d'éviter tout désagrément (notamment les blessures à l'encontre des agents de collecte), suivez les règles de dépôts et de sécurité à la lettre.

- > Respectez scrupuleusement les consignes de tri et ne déposez que les déchets concernés dans les collectes sélectives et les recyparcs (pas de verre plat dans les collectes en porte-à-porte par ex.).
- > Si le déchet a été traité ou a contenu des produits dangereux, il est primordial de le trier en conséquence (par exemple, une bouteille en plastique dans laquelle on trouvait un pesticide, même si elle est vide, est devenue un déchet dan-

gereux et ne peut pas être jetée dans le sac bleu).

- > Avant de déposer vos déchets, consultez toujours les dates de dépôt dans le calendrier des collectes (<http://www.tibi.be/publications.htm>) ou téléchargez gratuitement l'application Recycle sur votre smartphone ou tablette (<http://www.tibi.be/actualites/telechargez-l-application-recycle.htm>).
- > Ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes ni à vos voisins pour savoir quand sortir vos déchets ! Déposez-les la veille du jour de ramassage ou au plus tard pour 6 h le jour de la collecte ! En effet, les itinéraires des collectes ne sont pas figés.

> En cas de **travaux de voirie** ou de déviations, les itinéraires peuvent être modifiés avec une possibilité de changement d'heure du passage habituel !

> En cas de **neige** ou de **verglas**, les collectes peuvent être annulées.

> En cas de **chantier dans votre rue**, placez vos déchets en début de chantier.

> Emballez soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants... avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels ou le bac de verre, pour que l'agent ne se blesse pas. Ne mettez jamais de seringues dans le sac de déchets résiduels. Emmenez-les au recyparc, bien emballées dans un récipient solide et fermé.

> Placez les verres dans une caisse en carton solide ouverte (le passage du camion des verres s'effectue toujours avant celui des papiers-cartons) ou dans une caisse réutilisable qui sera laissée sur place par les équipes.

> Faites en sorte que vos déchets soient visibles et qu'il ne faille pas faire de gymnastique pour les attraper.





Comment optimiser l'utilisation de **VOTRE COMPOST**?

Grâce au compostage, vos déchets de cuisine et du jardin sont transformés, de façon naturelle, en un engrais qui favorise la croissance des végétaux et leur résistance aux maladies. Voici quelques conseils pour l'utiliser au mieux.

Au jardin

- > Avant de semer votre pelouse, répartissez une petite couche de compost sur la surface à gazonner (8 à 10 kg de compost/m²) et mélangez le tout à la terre sur une profondeur d'une dizaine de centimètres.
- > Pour entretenir votre pelouse, dispersez de 1 à 2 kg de compost/m² au début du printemps. Votre compost doit être tamisé (mailles de 1 x 1 cm) afin qu'il puisse pénétrer entre les brins d'herbe.
- > Epandez votre compost en couche de 3 à 5 cm entre les plantes de vos parterres.

Au potager

- > Au début du printemps (fin mars), ajoutez du compost tamisé à la terre du potager (sur 1 à 2 cm avant de sarcler légèrement) afin de la fertiliser naturellement.
- > Pour disposer d'un excellent terreau de semis, mélangez 25 % de compost à de la bonne terre.

Au verger

- > Epandez 1 à 2 cm de compost bien mûr sur toute la surface au sol couverte par le feuillage des arbres.
- > Lorsque vous plantez des arbres fruitiers, disposez dans le trou de plantation un mélange composé d'une part de compost et de quatre parts de terreau.

Pour vos plantes d'appartement

- > Lorsque vous installez de nouvelles jardinières, ajoutez 30 à 40 % de compost à de la terre saine et aérée.
- > Lorsque vous les rénovez, ajoutez 20 % de compost à la terre existante.

Les atouts du compost au jardin

- > Par sa nature, le compost est un amendement de choix. Il aide à structurer le sol, enrichit les terres pauvres et corrige les terres trop lourdes. Un sol argileux ne craquellera plus et se desséchera moins en été. En hiver, il sera moins gorgé d'eau. Un sol sablonneux deviendra plus fertile et retiendra mieux l'eau et les éléments nutritifs.

- > Le compost joue le rôle d'activateur biologique car il contient une microfaune très développée. Cette matière organique favorise un équilibre propice à la croissance des plantes. Le sol est aéré et les vers de terre reviennent en nombre.
- > Utilisé en couche épaisse comme paillage, le compost de moins de six mois protège les racines, tout en leur apportant les éléments nécessaires à leur croissance.

La **RESSOURCERIE** du Val de Sambre

Le concept de « RESSOURCERIE » se définit comme une activité économique créatrice d'emplois et porteuse de valeur ajoutée. Sa priorité est de valoriser les objets en fin de vie, notamment via le réemploi et la réutilisation. Inscrite dans la dynamique de l'économie circulaire, la Ressourcerie du Val de Sambre poursuit ainsi un triple objectif :

1. Participer au développement durable en offrant un service gratuit de collecte à domicile des encombrants afin d'accentuer le réemploi et le recyclage des déchets mais aussi diminuer les dépôts clandestins.

2. Favoriser l'insertion professionnelle de personnes fragilisées sur le marché du travail et permettre à des personnes à faible revenu de se procurer des biens à prix modique.

3. Développer une activité économique pérenne et créer des emplois de qualité.

Collecte gratuite à domicile

La Ressourcerie du Val de Sambre collecte gratuitement et à domicile tous les objets et encombrants dont vous souhaitez vous séparer. Ce service est actuellement disponible pour les citoyens

des entités d'Aiseau-Presles, Anderlues, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers et Montigny-le-Tilleul.

Si vous habitez une autre commune de la zone Tibi, il se peut que votre commune décide également d'adhérer prochainement à ce service.

Ce service reprend :

Tous les encombrants en bon ou en mauvais état, comme par exemple :

- le mobilier, y compris le mobilier de jardin ;
- les matelas et les canapés ;
- les bibelots et articles de décoration ;
- la vaisselle ;
- les petits et gros électroménagers (imprimante, cafetière, machine à laver, frigo, TV, ordinateur, etc.) ;
- les matériaux bruts (métaux, bois, marbre,...).

N'hésitez pas à contacter la Ressourcerie du Val de Sambre pour connaître la liste détaillée des objets et encombrants qui peuvent être enlevés par son équipe de collecte.



INFOS PRATIQUES

Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous avec la Ressourcerie du Val de Sambre du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00. Vous pouvez aussi consulter le site www.revalsambre.be.

Le jour du rendez-vous, vous devez être présent. Les encombrants devront être facilement accessibles. Regroupez les objets de petite taille dans des caisses en carton, liez les pièces multiples (planches de bois par exemple) et démontez ce qui peut l'être en veillant à regrouper les pièces de quincaillerie dans un sac fermé.

**Rendez-vous
Ressourcerie du Val de Sambre : 071/47.57.57**

ADRESSES DES RECYPARCS

- > Anderlues / Rue du Terril
- > Chapelle-lez-Herlaimont / Allée de la Valériane
- > Charleroi I (Couillet 1) / Rue de Marcinelle
- > Charleroi II (Ransart) / Rue des Raspes
- > Charleroi III (Couillet 2) / Chaussée de Châtelet
- > Courcelles / Rue de Binche
- > FAC (Farciennes/Aiseau-Presles/Châtelet)
rue Odon Godart - ouverture courant 2020
- > Fontaine-l'Évêque / Rue du Pétria
- > Fleurus / Rue de Mellet
- > Gerpennes (Joncret) / Rue J.-J. Piret
- > Ham-sur-Heure/Nalinnes / Chemin de Hameau
- > Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies) / Rue du Cadeau
- > Montigny-le-Tilleul (Landelies) / Chemin de la Falgeotte
- > Pont-à-Celles (Luttre) / Gare de Luttre

Les recyparcs de Montigny-le-Tilleul et de Charleroi II (Ransart) accueillent les petites et moyennes entreprises (PME) de la zone Tibi. Les autres recyparcs restent accessibles uniquement aux particuliers.



HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00.

Le samedi de 9h15 à 17h30.

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/01, 01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12).

Pas de transport ?

N'hésitez pas à faire appel au taxi-déchets de Tibi, un service d'enlèvement de déchets à domicile payant. Infos : 0800/ 94 234

PLAFONNAGES

NOUS REFUSONS

- Déchets contenant de l'amiante
- Inertes

Tous les objets dont on souhaite se débarrasser ne trouvent pas nécessairement de solutions de réemploi. Répartis sur toute la zone Tibi, les recyparcs sont conçus pour accueillir tous les déchets qui peuvent être recyclés comme par exemple les encombrants, les déchets verts ou les déchets spéciaux des ménages. N'hésitez pas à consulter la liste des déchets autorisés dans le guide du tri des déchets ou dans la section « recyparcs » du site www.tibi.be.



Les recyparcs

> Triez bien tous vos déchets avant d'arriver au recyparc pour ne pas perdre de temps sur place.

> Si vous utilisez une remorque, prenez soin de placer un filet ou une bâche sur vos déchets afin d'éviter de les semer en chemin.

> Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel recyparc de la zone Tibi. N'oubliez pas votre carte d'identité, obligatoire à l'entrée.

> Sur place, roulez au pas, soyez courtois et ne fumez pas. Respectez à la fois le personnel et les consignes qu'il vous donnera.

www.tibi.be

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS (SACS DE MAX. 15 KG OU CONTENEURS GRIS, SELON LA COMMUNE)

COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES (CONTENEURS VERTS, SELON LA COMMUNE)

AISEAU-PRESLES • ANDERLUES • CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT • CHARLEROI • CHÂTELET • COURCELLES • FARCIENNES • FLEURUS • FONTAINE-L'EVÊQUE • GERPINNES • HAM-SUR-HEURE/NALINNES • LES BONNS VILLERS • MONTIGNY-LE-TILLEUL • PONT-À-CELLES

	 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	 CHARLEROI	 CHÂTELET	 FLEURUS	 FONTAINE-L'EVÊQUE	 AISEAU-PRESLES	 ANDERLUES	 COURCELLES	 FARCIENNES	 GERPINNES	 HAM-SUR-HEURE/NALINNES	 LES BONNS VILLERS	 MONTIGNY-LE-TILLEUL	 PONT-À-CELLES
LUNDI	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT PIÉTON GODARVILLE	DAMPREY LODELINSART MARCHIENNE-AU-POINT		FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART		AISEAU PONT-DE-LOUP PRESLES ROSELIES		COURCELLES 1 COURCELLES SOUVRET			BEIGNÉE COUR-SUR-HEURE HAM-SUR-HEURE MARBAIX-LA-TOUR JAMIOULX NALINNES			
MARDI		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE	CHÂTELET 1 BOUFFIOULX CHÂTELINEAU	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES				COURCELLES 2 COURCELLES TRAZEGNIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE				PONT-À-CELLES 1 PONT-À-CELLES LUTTRE VIESVILLE
MERCREDI		JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE			FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES			COURCELLES 3 COURCELLES, GOUY-LEZ-PIÉTON TRAZEGNIES					LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	PONT-À-CELLES 2 BUZET LIBERCHIES OBAIX ROSSEIGNIES THIMÉON
JEUDI		COUILLET MARCINELLE RANSART	CHÂTELET 2 CHÂTELET					COURCELLES 4 COURCELLES	FARCIENNES PIRONCHAMPS			FRASNES-LEZ-GOSSELIES MELLET RÈVES VILLERS-PERWIN WAYAUX		
VENDREDI		CHARLEROI GILLY GOSSÉLIES MARCHIENNE-DOCHERIE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE, WAGNELÉE WANGENIES 2^{ÈME} PASSAGE: (SAC BLANC) FLEURUS-CENTRE VIEUX CAMPINAIRE			ANDERLUES							

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS Tibi ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REPLACEMENTS	JOURS FÉRIÉS	DATES	REPLACEMENTS
Nouvel An 2020	Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Samedi 4 janvier 2020	Fête Nationale	Mardi 21 juillet 2020	Samedi 18 juillet 2020
Pâques	Lundi 13 avril 2020	Samedi 11 avril 2020	Armistice	Mercredi 11 novembre 2020	Samedi 14 novembre 2020
Fête du Travail	Vendredi 1 ^{er} mai 2020	Samedi 2 mai 2020	Saint-Eloi	Mardi 1 ^{er} décembre 2020	Samedi 28 novembre 2020
Ascension	Jeudi 21 mai 2020	Samedi 23 mai 2020	Noël	Vendredi 25 décembre 2020	Samedi 26 décembre 2020
Pentecôte	Lundi 1 ^{er} juin 2020	Samedi 30 mai 2020	Nouvel An 2021	Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Samedi 2 janvier 2021

- Pensez à sortir vos déchets à temps (la veille du jour de passage selon le règlement de votre commune ou avant 6h00).
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant dès 6h00.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.

- En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.
- Collectes de déchets organiques: uniquement dans les communes concernées, utilisez exclusivement le conteneur vert. La collecte a lieu le même jour que la collecte de déchets résiduels.

LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT!

Gratuit! Téléchargez l'application « Recycle! » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel.

www.tibi.be



Visez juste

avec le guide de tri des emballages



Déchets organiques

Déchets de cuisine



Restes de repas, épluchures de fruits et légumes, os, coquilles d'œufs, de noix, de moules,...

Petits déchets de jardin



Plantes d'appartement, herbes, petits branchages, tontes, fleurs fanées,...

Autres déchets



Papiers essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier, litières biodégradables pour animaux, sachets de thé, marc et filtres à café...

Collecte en porte-à-porte*



Strictement interdits dans le conteneur à puce vert :



Les films en plastique



Les emballages en plastique



Les sacs en plastique (seuls les sacs biodégradables sont acceptés dans le conteneur vert)



Les lingettes



La litière minérale pour chat, non biodégradable (les litières en copeaux ou pellets de bois sont biodégradables et acceptés dans le conteneur vert)



À DÉPOSER AU RECYPARC <<<



ASTUCES

Si vous avez un jardin, compostez !

50% de votre sac blanc est rempli de déchets organiques, biodégradables et compostables. Apprenez à les transformer en terreau bien utile.



Téléchargez la brochure sur www.tibi.be ou demandez-la au 0800 94 234.

Bien vidés, égouttés, raclés !

Si malheureusement vous devez jeter des aliments périmés dans votre conteneur vert, veillez à jeter les emballages à part, dans la bonne poubelle : soit le sac bleu PMC, soit le conteneur à puce gris. Seuls les sacs en papier et les sacs biodégradables sont acceptés dans le conteneur vert.



Visez juste

avec le guide de tri des emballages



PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

Remarques :

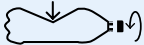
- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.



- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 litres.

Maximum 8 l

- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.



P Bouteilles et flacons en Plastique



Uniquement les bouteilles et flacons en plastique et **donc** aucun autre emballage ou objet en plastique.

M Emballages Métalliques



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques.

C Cartons à boissons



RIEN NE CHANGE EN 2020
Respectez bien les règles de tri actuelles.

Collecte en porte-à-porte*



Interdits dans le sac bleu PMC :



Les barquettes et les ravers en plastique



Le pot de yaourt



Tous les sacs et films en plastique

À DÉPOSER AU RECYPARC



La frigolite, les papiers aluminium et cellophane



Tous les autres emballages et objets en plastique



Sont à déposer au recyparc :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les emballages de pesticides (insecticides, herbicides, anti-mousses, raticides,...), d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.
- Les seringues (dans un contenant rigide)

Attention:

Les sacs, sachets et films en plastiques; les barquettes, ravers, tubes et pots en plastique, les pots de repiquage sont **INTERDITS** dans le sac bleu jusqu'à modification des règles de tri en 2021. Vous pouvez par contre les rapporter au recyparc.

*ou via le recyparc



Visez juste

avec le guide de tri des emballages



Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte*



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes.

Remarques :

- Enlevez le film en plastique des publications et déposez-les au recyparc.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées.



Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les papiers et cartons souillés ou gras



Les photos



Le papier peint



Les papiers aluminium et cellophane



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Collecte en porte-à-porte*



Verre incolore

Verre coloré



Remarques :

- A placer dans des caisses ou des bacs rigides.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Veillez à ce que vos bacs ne soient pas trop lourds, pensez aux chargeurs.



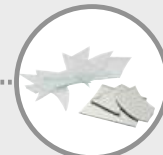
Évitez les erreurs les plus fréquentes



Le verre résistant aux hautes températures



La porcelaine, la céramique et la terre cuite



Le verre plat tel que vitres et miroirs, l'opaline et le cristal



Tous types d'ampoules et lampes



A DÉPOSER AU RECYPARC

*ou via le recyparc

CHARLEROI Dates des collectes sélectives en porte-à-porte

	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	6-20	6-20	3-17	3-17	8-22	8-22	5-19	5-19	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	4-18	4-18	2-16-30	2-16-30	6-20	6-20	4-18	4-18
COUILLET	23	9-23	27	13-27	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	24	10-24	22	8-22	26	12-26	24	10-24
DAMPREMY	6	6-20	3	3-17	2	2-16	6	6-20	4	4-18	8	8-22	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21
DOCHERIE	24	10-24	28	14-28	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	26	11-26
GILLY	17	3-17	21	7-21	20	6-20	17	3-17	22	8-22	19	5-19	17	3-17	21	7-21	18	4-18	16	2-16	20	6-20	18	4-18
GOSSELIES	24	10-24	28	14-28	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	26	11-26
GOUTROUX	21	7-21	18	4-18	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	18	7-18	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	22	8-22
JUMET	15	15-29	12	12-26	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	8	8-22	12	12-26	9	9-23	14	14-28	14	14-25	9	9-23
LODELINSART	13	13-27	10	10-24	9	9-23	11	11-27	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
MARCHIENNE-AU-PONT	20	6-20	17	3-17	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	8-22	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
MARCINELLE	2	2-16	6	6-20	5	5-19	2	2-16	7	7-23	4	4-18	2	2-16	6	6-20	3	3-17	1	1-15	5	5-19	3	3-17
MONCEAU-SUR-SAMBRE	21	7-21	18	4-18	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	18	7-18	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	22	8-22
MONT-SUR-MARCHIENNE	29	15-29	26	12-26	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	22	8-22	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	14-25	23	9-23
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	10	10-24	14	14-28	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	11	11-26
RANSART	16	2-16	20	6-20	19	5-19	16	2-16	23	7-23	18	4-18	16	2-16	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	17	3-17
ROUX	8	8-22	5	5-19	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	1	1-15	5	5-19	2	2-16	7	7-21	4	4-18	2	2-16

Dates en rouge : Collecte le samedi pour cause de jour férié.



Ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes ni à vos voisins pour savoir quand sortir vos déchets !
Les collectes ont été optimisées afin de garantir la fréquence de passage pour tous.

UN SEUL RÉFLEXE : consultez les dates dans le calendrier des collectes !

- Collectes de PMC : utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale Tibi. Respectez les consignes de tri actuelles du PMC (voir page 23). **Rien ne change en 2020.** Les citoyens seront avertis lorsque les règles de tri seront modifiées.
- Consultez le site **www.tibi.be** pour savoir dans quelle section d'entité votre rue se situe ou appelez le **0800/94 234**.

LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT !

Gratuit ! Téléchargez l'application « Recycle ! » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel.

www.tibi.be

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE AISEAU-PRESLES • ANDERLUES • CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT • CHÂTELET • COURCELLES FARCiennes • FLEURUS • FONTAINE-L'EVÊQUE • GERPINNES • HAM-SUR-HEURE/NALINNES • LES BONS VILLERS • MONTIGNY-LE-TILLEUL • PONT-À-CELLES

	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
AISEAU-PRESLES	27	13-27	24	10-24	23	9-23	27	11-27	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
ANDERLUES	3	3-17	7	7-21	6	6-20	3	3-17	8	8-22	5	5-19	3	3-17	7	7-21	4	4-18	2	2-16	6	6-20	4	4-18
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	27	13-27	24	10-24	23	9-23	27	11-27	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
CHÂTELET 1	14	14-28	11	11-25	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	15	15-29
CHÂTELET 2	9	9-23	13	13-27	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	10	10-24	8	8-22	12	12-26	10	10-24
COURCELLES 1	20	6-20	17	3-17	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	8-22	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
COURCELLES 2	21	7-21	18	4-18	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	18	7-18	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	22	8-22
COURCELLES 3	22	8-22	19	5-19	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16
COURCELLES 4	16	2-16	20	6-20	19	5-19	16	2-16	23	7-23	18	4-18	16	2-16	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	17	3-17
FARCIENNES	9	9-23	13	13-27	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	10	10-24	8	8-22	12	12-26	10	10-24
FLEURUS 1	13	13-27	10	10-24	9	9-23	11	11-27	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
FLEURUS 2	14	14-28	11	11-25	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	15	15-29
FLEURUS 3	10	10-24	14	14-28	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	11	11-26
FONTAINE-L'EVÊQUE	8	8-22	5	5-19	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	1	1-15	5	5-19	2	2-16	7	7-21	4	4-18	2	2-16
GERPINNES	7	7-21	4	4-18	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-18	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	8	8-22
HAM-SUR-HEURE/NALINNES	6	6-20	3	3-17	2	2-16	6	6-20	4	4-18	8	8-22	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21
LES BONS VILLERS	23	9-23	27	13-27	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	24	10-24	22	8-22	26	12-26	24	10-24
MONTIGNY-LE-TILLEUL	22	8-22	19	5-19	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16
PONT-À-CELLES 1	28	14-28	25	11-25	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	29	15-29
PONT-À-CELLES 2	29	15-29	26	12-26	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	22	8-22	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	14-25	23	9-23

Dates en rouge : Collecte le samedi pour cause de jour férié.



Ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes ni à vos voisins pour savoir quand sortir vos déchets !
Les collectes ont été optimisées afin de garantir la fréquence de passage pour tous.

UN SEUL RÉFLEXE : consultez les dates dans le calendrier des collectes !

- Collectes de PMC : utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale Tibi. Respectez les consignes de tri actuelles du PMC (voir page 23). **Rien ne change en 2020.** Les citoyens seront avertis lorsque les règles de tri seront modifiées.
- Consultez le site **www.tibi.be** pour savoir dans quelle section d'entité votre rue se situe ou appelez le **0800/94 234**.

LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT !

Gratuit ! Téléchargez l'application « Recycle ! » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel.

www.tibi.be

À NE PAS OUBLIER...



LE LOGO POINT VERT

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers.

Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage. Ce logo n'est pas une instruction de tri.



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

> Emballez soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants... avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels, pour que le collecteur ne se blesse pas.

> Ne mettez jamais de seringues dans le sac PMC ou le sac de déchets résiduels.

Emmenez-les au recyparc, bien emballées dans un récipient solide et fermé.



CHAMPIONS DU TRI !

Respectez scrupuleusement les consignes de tri. Si un autocollant rouge est apposé sur votre sac bleu PMC, retirez-le avant de le présenter à la prochaine collecte.

N'hésitez pas à téléphoner au 0800 94 234 pour un conseil en matière de tri.

A VOS AGENDAS! GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2020 27, 28 ET 29 MARS 2020



Le Grand Nettoyage de Printemps se déroulera les **27, 28 et 29 mars 2020** et sera coordonné, comme chaque année, par l'asbl Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre. Dans un contexte de préoccupation grandissante pour la préservation de l'environnement et du climat, le Grand Nettoyage de Printemps permet aux citoyens de se mobiliser de manière concrète et positive. Dès janvier 2020, les citoyens, entreprises, associations, groupes

sportifs et autres pourront s'inscrire sur le site **www.walloniepluspropre.be**

Les volontaires recevront du matériel (gants, chasubles, sacs) pour organiser leur ramassage en toute sécurité.

Envie de vous impliquer toute l'année pour rendre votre quartier plus propre ?

Dans ce cas, rejoignez la communauté des 18.000 Ambassadeurs déjà inscrits !



Wallonie

ENVIE D'UNE WALLONIE PLUS PROPRE ?

Alors devenez **Ambassadeur de la Propreté** et recevez du matériel pour passer à l'action! Inscrivez-vous dès à présent sur **walloniepluspropre.be**.

En 2020, rien ne change pour votre sac bleu PMC dans la zone Tibi !

Vous avez peut-être entendu parler du Nouveau Sac Bleu, mais vous ne savez pas vraiment ce que c'est, ni si vous êtes concerné ? Vous trouverez ici toutes les réponses à vos questions !

Le Nouveau Sac Bleu, qu'est-ce que c'est ?

C'est un nouveau sac qui permettra, lorsqu'il sera disponible, de collecter beaucoup plus d'emballages en plastique tels que les pots de yaourt, les barquettes, les ravers, les films et sachets en plastique, etc.

Quand le nouveau sac bleu sera-t-il introduit dans ma commune ?

Pas dans l'immédiat. Le nouveau sac bleu sera introduit progressivement en Belgique, afin de permettre à chaque acteur impliqué (collecteur, centre de tri, recycleur) le temps de bien se préparer.

Dans la zone Tibi, notre objectif est d'introduire le nouveau sac bleu dans le courant de l'année 2021, une fois que les infrastructures auront été adaptées pour pouvoir accepter le contenu du nouveau sac bleu et trier l'ensemble des emballages de manière adaptée. Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de l'avancement de ce projet ambitieux.

Le saviez-vous ?

Le centre de tri des PMC VALTRIS, situé sur le site du Pôle environnemental de Tibi, à Couillet, est un outil commun à 3 intercommunales wallonnes. Les sacs bleus des habitants du BEP Environnement (Namur), de InBW (Brabant Wallon) et de Tibi (Métropole de Charleroi) y sont triés afin que leur contenu puisse être recyclé.

Une expérience pilote dans la zone Tibi :

Les communes d'Aiseau-Presles et de Farciennes passeront au nouveau sac bleu à partir de janvier 2020 dans le cadre d'une expérience pilote qui doit permettre à Tibi de mieux appréhender ce nouveau flux, tant au niveau de la collecte que du tri.

Il est donc primordial que vous continuiez à bien respecter les règles de tri actuelles du PMC, qui restent plus que jamais d'application !

Ne pas respecter ces règles poserait des problèmes de tri et de recyclage du contenu de votre sac bleu.

Pour cette raison, nous devons continuer à effectuer des contrôles des sacs bleus et à apposer des « mains rouges » sur les sacs non conformes.

Les règles de tri en vigueur pour les PMC restent donc d'application dans l'ensemble des communes Tibi.



Ensemble, adoptons les gestes qui gagnent.

Visez la bonne poubelle avec le bon déchet !

Seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons vont dans le sac bleu PMC.

- P** Bouteilles et flacons en Plastique
- M** Emballages Métalliques
- C** Cartons à boissons

Bien vidés, c'est le cas pour tous vos déchets PMC !
(voir guide du tri détaillé en page 23)

Emballages max. 8 l.
Bien vidés, bien égouttés
ou bien raclés. Aplatis.
De préférence avec bouchon.



Ne pas accrocher de bidon au sac !